



Déclaration de principes du Global Research Council sur la mobilisation du public (2020-2021)

Préambule

L'humanité est de plus en plus confrontée à des enjeux sociaux, économiques, politiques et écologiques interdépendants, dont la complexité croît à un rythme accéléré et à une échelle sans précédent. Alors que l'intégration mondiale et la numérisation facilitent l'accès à l'information, la société doit toujours être en mesure de comprendre les études scientifiques de même que les suppositions et hypothèses sur lesquelles elles sont basées et les choix méthodologiques. La mobilisation du public permet de réduire la distance entre le monde scientifique et la société, car elle favorise l'inclusion et la participation, renforce l'intégrité de la recherche, élimine les attaques injustifiées contre la science et soutient l'investissement de deniers publics dans la recherche scientifique.

Faisant partie intégrante de la société, les organismes de financement jouent un rôle essentiel dans leurs écosystèmes de connaissances respectifs et se doivent de faire le pont entre la société, les multiples publics (y compris les divers regroupements de la société civile, les différentes composantes de l'État, les secteurs des entreprises privées et publiques et une myriade d'établissements d'enseignement supérieur et de sociétés savantes) et les divers domaines scientifiques en définissant les priorités en recherche, en obtenant les ressources nécessaires et en établissant les feuilles de route.

Considérations générales

1. Les connaissances issues de travaux de recherche financés par des fonds publics appartiennent à la population.
2. La mobilisation du public permet d'étendre l'éducation et la formation à l'ensemble de la société tout en encourageant l'inclusion et l'esprit critique chez tous les participants.
3. La mobilisation du public préconise une participation réelle et améliore la confiance dans l'expertise scientifique.
4. La mobilisation du public prend différentes formes et s'appuie sur différentes pratiques, notamment par la participation d'un large éventail de groupes diversifiés de la population à la mise en commun des connaissances, à l'établissement des priorités en recherche, à la formulation d'avis sur l'affectation des ressources et à la mesure des résultats et des retombées des activités scientifiques.
5. Si tous les secteurs et domaines scientifiques peuvent bénéficier de la mobilisation du public, son utilité pratique varie selon qu'il s'agit de recherche fondamentale ou de recherche appliquée.
6. Les organismes de financement constituent des intermédiaires importants entre le milieu scientifique et la population; ils appuient la recherche, favorisent le développement des capacités et des compétences au sein des écosystèmes de connaissance et veillent à l'utilisation responsable des fonds publics.

Principes

Les membres du Global Research Council :

1. reconnaissent que les activités de mobilisation du public sont utiles et importantes, qu'elles rapprochent les chercheurs et les différents publics et favorisent l'enrichissement mutuel des connaissances, ce qui, en retour, génère des avantages pour tout un chacun;
2. s'entendent pour dire qu'il est nécessaire d'adopter des approches ciblées et nuancées pour maximiser l'utilité de la participation des différents publics à la science dans leurs domaines de connaissance respectifs;
3. reconnaissent l'importance d'élargir le mandat des organismes publics de financement, qui se limitait traditionnellement au financement de la recherche, pour y inclure le financement des activités de mobilisation du public;
4. reconnaissent la nécessité d'optimiser les ressources pour appuyer et accroître la participation du public dans le domaine de la science;
5. reconnaissent que le développement conjoint de connaissances avec différents publics a lieu à toutes les étapes du processus de recherche – dès le début, au moment de la définition des priorités et de l'élaboration des stratégies de recherche; à mi-parcours, quand différents publics sont invités à participer à la recherche; et en aval, lorsque le public prend connaissance et tire parti des résultats et des retombées de la recherche;
6. conviennent que la mise en commun des données sur le suivi et l'évaluation de la mobilisation du public et de l'apprentissage en découlant aidera les organismes de financement à adapter leur stratégie en fonction de leurs capacités organisationnelles et favorisera les partenariats interinstitutionnels.